

**MAIRIE de
SAINT-JEAN-SAVERNE**

57 Grand Rue - 67700



ARRETE MUNICIPAL N°2024-04

Le Maire de la Commune de Saint-Jean-Saverne,

Vu les articles L 2212-2 et L 2213-1 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la route ;

Vu les arrêtés formant le règlement général de police de la commune ;

Considérant que les travaux de raccordement électrique, nécessitent la mise en place d'une circulation réglementée, rue des Vergers.

VU la demande de la société ELECTRIFICATION INDUSTRIELLE DE L'EST sise à Haguenau en date du 18/04/2024, en charge de ces travaux.

ARRETE

Article 1 A partir du 29/04/2024 et pour toute la durée des travaux d'environ 30 jours la circulation et le stationnement des véhicules seront réglementés, rue des Vergers du N°2 jusqu'au N°12 comme suit :

- La circulation sera alternée sur toute l'emprise du chantier
- Le stationnement des véhicules est interdit sur toute l'emprise du chantier

Article 2 La société ELECTRIFICATION INDUSTRIELLE DE L'EST est chargée de la mise en place d'une signalisation règlementaire et sa responsabilité serait engagée en cas d'incident sur le site.

Article 3 Ampliation du présent arrêté est communiquée à :

Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Saverne
Monsieur le Directeur Département du SDIS
Monsieur le Responsable de l'Unité Territoriale d'Aménagement de Saverne
Aux demandeurs
et affichée selon les coutumes

Fait à Saint-Jean-Saverne, 18/04/2024

Le Maire
Jean GSETZ

